



1. Qui sommes-nous ?

L'Assemblée *Solidarité Chili France* s'est formée peu après le soulèvement populaire des chiliens contre leur gouvernement et le néolibéralisme, le 18 octobre 2019. Elle s'est donnée pour objectif de rendre visible, de dénoncer et de solidariser avec la lutte du peuple chilien au travers de manifestations publiques. Le collectif réunit plus d'une centaine de personnes résidant à Paris, venant du Chili, de France et d'ailleurs. Tous-tes ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre. Pour nous contacter et suivre nos actualités, retrouvez-nous ici:



[solidarite.chili.france](https://www.facebook.com/solidarite.chili.france)



[solidaritechili](https://twitter.com/solidaritechili)



comchilifrance@gmail.com

2. Consultation citoyenne à Paris: 94% des Chiliens.nes en faveur d'une Assemblée constituante

Malgré la grève générale et le trafic non assuré des transports en commun, de nombreux Chiliens.nes ont participé au vote de la Consultation citoyenne organisée par l'*Association chilienne des municipalités* et l'*Assemblée Solidarité Chili France*, le dimanche 15 décembre 2019. Le vote a eu lieu dans les locaux du centre culturel *Jour et Nuit*, place Saint-Michel, à Paris.

Les chiliens étaient invités à se prononcer sur la nécessité d'une nouvelle constitution dans leur pays, ainsi que sur d'autres sujets tels que les systèmes de retraites et de santé, les salaires, l'environnement, et sur des questions spécifiques à chaque commune. Les chiliens.nes de plus de 14 ans y ont participé, ainsi que les « *enfants d'exilés* », qui, nés en France, n'ont pas accès la nationalité chilienne. Ces derniers sont venus voter de manière symbolique pour manifester leur mécontentement de ne pouvoir participer aux différentes élections au Chili, en particulier au référendum sur la constitution qui aura lieu fin avril 2020 au Chili.

La consultation incluait, en plus des questions posées sur le territoire chilien, des interrogations ayant émergé lors des Conseils citoyens organisés à Paris depuis le 18 octobre 2019, parmi lesquelles: *Les expatriés.es doivent-ils/elles être représentés.es au Parlement ? Ou Les expatriés.es doivent-ils/elles être représentés.es dans l'organe constitutionnel ?*

Les résultats du vote ont montré que 96% des votants souhaitent adopter une nouvelle constitution, et 94% pensent que celle-ci devrait être élaborée en Assemblée constituante. D'autre part, 76% pensent que le vote devrait être obligatoire, et ont défini comme des priorités politiques l'éducation, et les systèmes de retraites et de santé.



Également, 99% pensent que les expatriés doivent avoir le droit de voter dans toutes les instances de représentation des Chiliens à l'étranger, 89% pensent qu'ils/elles doivent être représentés.es au Parlement et 93% pensent que les expatriés.es doivent être représentés.es dans l'organe constitutionnel, avec une parité des genres ainsi que des sièges réservés pour les peuples indigènes et les représentants indépendants.

« La Consultation citoyenne a dépassé toutes les attentes. Beaucoup de monde ici a fait la queue pendant 40 minutes pour pouvoir participer à ce vote symbolique. C'était très beau, nous avons vu des personnes de tous les âges, et beaucoup de jeunes venus montrer leur envie de faire partie du processus politique qui se déroule actuellement au Chili, depuis l'étranger. D'après mon expérience de la Consultation citoyenne en tant qu'auxiliaire, l'organisation a été excellente. Il n'y a eu aucun problème, c'était agréable de voir les gens et d'être témoin de l'émotion que chacun éprouve au moment de voter. » a témoigné Leyla Briño, l'une des auxiliaires du vote.

Au total, 269 Chiliens sont venus voter. Bien que l'évènement n'ait aucune incidence sur le référendum constitutionnel officiel programmé fin avril 2020, puisqu'il est symbolique, cette action vise à sensibiliser et à impliquer la communauté chilienne à l'étranger dans le processus constitutionnel. Cette communauté compte plus d'un million de citoyens. La Consultation citoyenne, organisée par l'Assemblée Solidarité France Chili, a d'ailleurs été réalisée simultanément à Barcelone, Berlin, Buenos Aires, Copenhague, Madrid et Marseille, entre autres.

Au Chili, plus de deux millions de citoyens sont allés voter. Plus de 90% se sont prononcés en faveur d'une nouvelle constitution et plus de 70% souhaitent qu'elle soit élaborée par des citoyens élus à cet effet, et non par les parlementaires.

3. Rapport des Nations Unies sur les droits humains au Chili

Après deux mois de mobilisation, les droits humains continuent d'être violés au Chili. Le 11 décembre 2019, le Parlement a approuvé l'accusation constitutionnelle contre l'ancien ministre de l'Intérieur Andrés Chadwick pour sa responsabilité politique dans la situation dans laquelle se trouve le pays. Le Parlement a toutefois rejeté celle qui avait été déposée contre le président Piñera, son cousin. C'est le premier président confronté à une telle accusation depuis 1956.

Le jour suivant, l'ONU a publié un rapport faisant état de graves violations envers les droits humains, comptabilisant 26 morts et 133 cas de tortures, viols, châtiments corporels d'autres natures et tortures psychologiques fondées sur des menaces de mort envers les détenus.es ou leurs proches. Dans ce contexte, des déclarations telles que celles de Teodoro Ribera, ministre des Relations extérieures: *« nous ne pouvons pas nous préoccuper d'autres rapports, nous sommes déjà confrontés à quatre autres (...). Aucun des rapports d'organismes internationaux ne précise qu'il y a eu des violations à la fois graves et systématiques »*, révèle la triste incompréhension du gouvernement face à la gravité des affirmations de ces enquêtes. Sur le même ton, le président Piñera a déclaré lors de la commémoration nationale des droits humains, le 15 décembre, qu' *« Au Chili, nous devons nous assurer que les droits humains seront toujours respectés pour tous les habitants de notre pays. »* Cette déclaration est extrêmement paradoxale compte tenu du fait que les citoyens mobilisés n'arrête pas de dénoncer les différentes formes de répression infligées par les forces armées.

Manuel Rebolledo Navarrete (23 ans)



Le jeune Manuel Rebolledo, est décédé écrasé par un camion militaire après avoir été touché par balles à la jambe pendant le couvre-feu. Il a été enterré le 22 octobre dans le quartier Libertad de la ville de Talcahuano au son des tambours, entouré d'une foule brandissant fumigènes et drapeaux.

4. Chronologie des actions réalisées par l'Assemblée des Chiliens.nes de Paris

- ❖ Marche au côté du Bloc internationaliste des pays en révolte lors de la Grève générale française en réponse à la réforme des retraites: 5, 10 et 17 déc.
- ❖ Assemblée n° 6 et 7 des Chiliens.nes et solidaires: 7 et 17 déc.
- ❖ Déjeuner en soutien aux Piquetes de médicos du Chili (Cantine des Pyrénées): 14 déc.
- ❖ Consultation Citoyenne des Chiliens.nes de Paris: 15 déc.
- ❖ Journée de manifestation globale en solidarité avec le Chili, Journée internationale des droits humains: 15 déc.
- ❖ Table ronde « La scène culturelle chilienne en état d'urgence: 15 déc.

...Et des suivantes !!

- ❖ Assemblée des Chiliens.nes et solidaires: 7 janvier